



NOUVEAU VILLAGE

Réunion du comité de Nouveau Village – jeudi 24 mai 2012

Présents : Céline GREGORI, Sylvie COUPARD, Philippe BALITEAU, Christian BARENNES, Alain ASTGEN, Yannick LE MENTEC, Xavier FLANDROIS, David MUSSARD, Richard GIRAUD, Luc NEGRI.

Excusé : Georges NALINE.

Informations générales

- le président informe les membres du comité de la démission de M. Bernard TIBERGHEN, responsable réseau TV/Antenne collective. Le comité le remercie vivement pour son dévouement exemplaire tout au long de nombreuses années au service de Nouveau Village.;
- nouveau local piscine : le permis de construire a été déposé en Mairie le 13 avril 2012. Une réunion technique va être prochainement organisée avec l'architecte, les responsables piscine et Christian BARENNES pour finaliser les plans et lancer la consultation auprès des entrepreneurs.;
- le site internet de Nouveau Village est en cours de rénovation . Maxime, notre stagiaire, nous présente la nouvelle maquette. Nous prévoyons un espace pour les délégués de rue qui pourront y afficher des informations ou échanger avec les différents membres autorisés.

Entretien espaces verts - Philippe BALITEAU, Xavier FLANDROIS

- Rapport de situation sur l'invasion de « Chenilles processionnaires » :
A - circonstances : après l'alerte, diffusée par un copropriétaire de la rue de Montdauphin , une demande d'intervention rapide a été effectuée auprès de l'entreprise Jardi-Forêt ;
B – actions initiales : notre jardinier, Thierry GUILLOT, a informé samedi 21 avril que des chenilles processionnaires avaient commencé à envahir le terrain de jeux pour enfants. Les actions suivantes ont alors été menées : fermeture du terrain - intervention auprès de M. MANSOUR (entreprise : Jardi-Forêt) - diagnostic sur le terrain le 23 avril, présence des jardiniers, de Philippe BALITEAU et de M. MANSOUR - le constat porte sur : les arbres incriminés, situés au milieu et bout de la rue de Montdauphin , ceux situés près du terrain de jeux et aux abords du terrain de volley ;
C – actions suivantes : Jardi-Forêt a établi un devis : pour supprimer des cocons de chenilles sur 5 arbres – effectuer deux élagages partiels et abattre 2 arbres situés rue de Montdauphin (l'acacia malade et le pin chargé de chenilles). Ces actions ont été effectuées le 4 mai,
Observation : cette affaire met en évidence, à quel point nous devons être vigilants pour appliquer des méthodes d'éradication de ces chenilles pour les années à venir.
- Démarche espaces verts : notre copropriété qui a maintenant 45 ans, non seulement est reconnue comme un ensemble de qualité, dû à la cohérence et au respect de son architecture et de sa configuration sur plus de 15 hectares, mais aussi par ce que celle-ci a su garder et conserver un aspect paysagé que beaucoup nous envient. Nous pouvons aller plus loin, pour sensibiliser, appeler l'attention des promeneurs sur les différentes essences d'arbres qui nous dessinent des paysages variés et atypiques.

- Nous avons donc contacté deux organismes professionnels : la Maison de l'Environnement et CAUE 77.
 - A - dans un premier temps : il convient de dresser le relevé de nos espaces verts Cette opération a commencé, à titre gracieux, avec la collaboration de la Maison de l'Environnement le 16 mai. Un autre rendez-vous aura lieu prochainement pour terminer la nomenclature des arbres de nos espaces verts ;
 - B - dans un second temps : il s'agit de mettre en place un marquage discret de chaque arbre pour signaler son nom courant. Une estimation du coût des fournitures sera effectuée. L'opération de marquage sera effectuée par nos jardiniers .
 - C – la fin de ce projet, approuvé par le comité, devrait pouvoir être envisagé fin octobre 2012.
- Diagnostic sur l'état de santé des arbres

Les observations faites les 16 mai par les délégués de la Maison de l'Environnement et le 22 mai par un paysagiste du CAUE 77 (M. BONNARDEAU) confirment qu'un certain nombre d'arbres sur 45 sujets importants présentent un état de santé préoccupant.

Pour consolider ces observations-qui ne relèvent pas de l'expertise officielle pour le moment (afin qu'elles soient qualifiées et reconnues)- nous devons nous appuyer sur une étude scientifique sur leur état de santé. Un devis pour réaliser ce diagnostic-a été établi par la société Forêt de l'Île de France. Il s'élève à 1040,52 € TTC.

Après discussion, le comité accepte ce devis.

Piscine - Richard GIRAUD, David MUSSARD : le planning des maîtres nageurs a été établi, ils sont 6, dont 2 résidents de Nouveau Village. Samedi 26 mai : nettoyage de la piscine avec repas convivial .

Réseau éclairage - Christian BARENNES : projet pour rénover les panneaux d'indication de rues : ces travaux seraient menés par Nouveau Village. Une autorisation sera prochainement demandée aux services techniques de la mairie car ces panneaux appartiennent à la ville de Cesson.

Nuisances/Dégradations dans et aux environs de l'aire de jeux - Yannick LE MENTEC

- constat : les nuisances nocturnes ne sont pas uniquement le fait de personnes extérieures à NV. Les bancs, l'abri que constitue la maisonnette, ainsi que l'absence d'aires de jeux au jardin sous le vent-bien que prévues par le projet initial du SAN -« favorisent » ces événements
- actions : pour ces raisons, le comité décide de retirer la maisonnette-; un courrier sera rédigé par Luc NEGRI pour informer Nouveau Village de ces constats et de la décision du comité.

Internet Haut Débit - Alain ASTGEN :

- pour l'instant, pas de communications faites par la Mairie et le San concernant l'installation de la fibre optique ;
- le document de mise à disposition des infrastructures supportant le réseau de télédistribution de Nouveau Village a été signé par le SAN de Sénart et Nouveau Village ;
- une note d'information peut être consultée sur le nouveau site de Nouveau Village.

Local syndical situé rue de Montdauphin – Philippe BALITEAU

- mener une réflexion sur l'état du bâtiment du local syndical et sa mise aux normes d'hygiène et de sécurité : escalier non conforme – absence d'aération des locaux du RDC – absence d'isolation du premier étage.

Prochaine réunion du comité : vendredi 6 juillet 2012 à 20h30.

Réunion délégués de rue/comité : samedi 7 juillet 2012 à 11h00.